

- Plusieurs études épidémiologiques font présumer que la prise régulière d'**acide acétylsalicylique diminue le risque de cancer colorectal**, notamment chez les personnes génétiquement prédisposées [voir Folia de mars 2001]. L'absence d'études randomisées contrôlées et le risque d'effets indésirables (notamment d'hémorragie gastro-intestinale) ne permettent toutefois pas à l'heure actuelle de recommander l'administration d'acide acétylsalicylique en prévention primaire du cancer colorectal. En ce qui concerne la **prévention secondaire du cancer colorectal**, une étude de cohorte prospective récente a évalué l'effet de la prise régulière d'acide acétylsalicylique chez des patients chez lesquels le diagnostic de cancer colorectal non métastasé avait été posé [JAMA 2009;302:649-59 avec un éditorial 688-9]. Les résultats après un suivi de 12 ans

montrent une diminution de la mortalité globale (39% versus 35%) et de la mortalité liée au cancer colorectal (19% versus 15%) dans le groupe traité par l'acide acétylsalicylique par rapport au groupe contrôle. Le *number needed to treat* (NNT) calculé est de 25, ce qui signifie que 25 patients devaient prendre de l'acide acétylsalicylique pendant 12 ans pour prévenir un décès supplémentaire. Cet effet de l'acide acétylsalicylique serait dû à son action inhibitrice sur la cyclo-oxygénase 2 (COX-2), et le bénéfice a seulement été observé chez les patients atteints d'une tumeur colorectale avec surexpression de la COX-2. Les preuves provenant de cette étude et d'autres études d'observation ne sont pas suffisantes pour justifier l'administration d'acide acétylsalicylique en prévention secondaire du cancer colorectal.